# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 28 MARS 1864. | Entre les rues Bienville et Conti.


NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 28 MARS.

**Vapeurs à l'encan de ce jour.**

Par le shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, des [illegible] rue Dumaine, entre Bourbon et Royale. [illegible] un lot de terre et d'une [illegible] située au No 74 rue Dumaine, avec [illegible].

Par M. E. McLean—[illegible] rues Chippewa et St. André, [illegible].

Par Hoffman & Marks—[illegible] d'encan, marchandises sèches, vêtements, [illegible] et [illegible].

Par G. Leaumont—[illegible] d'encan, marchandises sèches, vêtements, chapeaux, casquettes, bottes, [illegible].

Par R. T. Montgomery—à la Presse Benning, à 11 heures, des provisions [illegible].

Par E. M. Jacobs—rue Marais, entre Urquhart et Morales, des meubles, &c.

## • Nouvelles du Sud.

(Du Richmond Whig, du 14 mars.)

**Un conseil étranger.**

Ralph Abercrombie, ci-devant officier dans l'armée des États-Unis, et commandant de la prison pour les soldats confédérés à Alton, Illinois, qui vint le printemps dernier dans la confédération sous prétexte qu'il était dégoûté de la manière yankee de faire la guerre, a été amené hier devant le juge Lyons, sur un writ d'habeas corpus. Le commandant de Castle Thunder a répondu que Abercrombie, comme citoyen des États-Unis, était un ennemi étranger; qu'il avait été arrêté comme tel par un ordre du ministre de la guerre et détenu comme tel à Castle Thunder.—Le juge a renvoyé le prisonnier à Castle Thunder.

**De Suffolk.**

Depuis la dépêche officielle du général Pickett, annonçant l'occupation de Suffolk par le général Ransom, nous n'avons rien de plus que ce qui a été publié par les journaux de Petersburg, sur des communications faites par des passagers du train de samedi soir, de la gare Ivor.

Le combat de lundi, dans les rues de la ville, a eu lieu avec un régiment de cavalerie de nègres. Au premier feu, les nègres lâchèrent leurs chevaux et s'enfuirent dans toutes les directions. Plusieurs furent tués dans les rues, et un grand nombre se réfugièrent dans une maison voisine en dehors de la ville du côté de l'Est. La maison fut attaquée par nos hommes et tous les nègres furent pris, moins quatre. Ces derniers refusèrent de se rendre et la maison fut incendiée. Quand le feu eut bien pris, un des trois nègres sortit, tira sur nos hommes et fut tué. Les autres trois restèrent et furent dévorés par les flammes. Les camps et les approvisionnements du quartier-maître dans la ville et à Barnard Mills en dehors de la ville furent détruits, et une pièce d'artillerie, beaucoup de fusils et quelques beaux chevaux furent pris.

Nous avons perdu trois tués et cinq ou six blessés. On disait que le général Ransom s'était replié à neuf milles de Suffolk et qu'on a entendu une canonnade mardi, dans la direction de Cowling's Landing, sur la rivière, à deux milles à l'Ouest de Suffolk. Le général Ransom a été renforcé. Les citoyens craignaient que l'ennemi se vengeât sur eux en brûlant la ville lorsqu'il reviendrait, et beaucoup se préparent à partir, en emportant avec eux ce qu'ils pourront.

**Un autre arrivage de prisonniers Confédérés.**

Nous apprenons qu'un grand nombre des premières dames de la ville ont l'intention de se rendre à Rocketts pour y recevoir les 655 prisonniers échangés parmi lesquels se trouve le général William H. F. Lee. Nous espérons que les autorités fourniront une escorte militaire et une bande de musiciens et qu'il y aura une sortie générale des citoyens de tout sexe et de tout âge pour faire un joyeux accueil à nos soldats. Une fois, en notre vie, donnons-leur une preuve du plaisir que nous procure leur retour et de l'admiration qu'ont excitée en nous le courage qu'il ont montré dans leurs souffrances et leur fidélité à notre cause. Que pas un dans le monde les applaudissent quand ils passeront.

**RECONNAISSANCE.**

Les derniers avis d'Europe renouvellent le bruit de la reconnaissance. Il peut être fondé ou non. Il n'y a pas de raison de douter du désir de l'Empereur des Français de nous faire cet acte de justice, mais la diplomatie européenne est si générale qu'aucun souverain n'ose se départir de ses engagements, et l'Angleterre est si [illegible] et [illegible] pour faire ce qui lui plaît quand cela lui plaît. Le [illegible] d'Europe est plus [illegible] que le [illegible]. L'humanité, la justice, la logique, la bonne foi et tout ce qui, en un mot, peut influencer les sentiments de pitié des gouvernements, doit céder devant cette nécessité. Cela seul a empêché l'action de Louis Napoléon. L'Angleterre a été dominée par des considérations moins respectables, considérations plus égoïstes et mercantiles, et aussi plus pusillanimes. Mais le temps viendra où les deux gouvernements rougiront d'avoir tant tardé à nous accorder un droit qui nous appartient. Heureusement, nous nous sommes conduits de manière à pouvoir faire sans cela, et nous avons appris à envisager la reconnaissance comme une chose de beaucoup moins d'importance que ces gouvernements semblent le supposer. Que la reconnaissance vienne demain et nous ne serons, en réalité, pas plus indépendants que nous ne le sommes depuis trois ans.

**Vacance dans la délégation de la Caroline du Nord.**

Le Richmond Whig regrette la mort de M. Christian, membre élu de la Caroline du Nord au second Congrès Confédéré, et recommande aux électeurs de cet État le prédécesseur de M. Christian, M. Ashe dont les qualités parlementaires, l'application aux affaires, pratiques de législation et l'expérience politique ont déjà brillé dans les comités de la Chambre.

**Le général Kirby Smith.**

Le lieutenant général Kirby Smith a été nommé au grade de général dans l'armée provisoire des États Confédérés, sous une loi du Congrès qui autorise la nomination d'un officier additionnel de ce grade.

## Nouvelles du Nord
### DE DEUX JOURS PLUS RÉCENTES, PAR LA VOIE DE L'OUEST.

**La guerre en Virginie.—L'incursion de cavalerie de Stuart.—Nouveaux projets d'invasion du Maryland par Lee.—Marche des confédérés vers la vallée de la Shenandoah.—Mouvements du général Grant.—Nouvelles extraites des journaux de Richmond.—L'expédition de la Rivière Rouge.—Nouvelles d'Europe.**

Par l'arrivée du bateau à vapeur Empress, de St-Louis, nous avons reçu des journaux de cette ville jusqu'au 21 du courant. Nous y puisons les nouvelles qui suivent:

**La guerre en Virginie.**

INCURSION DE CAVALERIE CONFÉDÉRÉE.

Washington, 19 mars.—Les journaux endormis de Washington, après avoir publié pendant deux jours une contradiction de l'incursion annoncée de Stuart, se réveillent ce matin pour trouver qu'il y avait quelque chose. Le rapport que Stuart avec sa troupe marchait près de Fredericksburg et de Charlottesville était strictement vrai.

Toute notre cavalerie était prête à lui résister hier, mais l'ennemi n'ayant pas essayé de traverser le Rappahannock, il n'y a rien eu de fait.

Aujourd'hui, le général Merritt s'est mis en mouvement, et on a entendu des escarmouches près de Dumfries et de Fredericksburg. On ne croit pas que les rebelles aient traversé en force, mais on pense que ce mouvement est une feinte sur le chemin de fer, pendant que la plus grande partie de la cavalerie rebelle est allée ailleurs.

Notre cavalerie a capturé aujourd'hui 18 cavaliers rebelles, y compris deux déserteurs importants.

L'ennemi a renforcé ses piquets le long du Rapidan, et a aussi élevé de nouveaux ouvrages formidables en face des divers gués.

**Projets d'invasion du Maryland.**

New-York, 19 mars.—Une dépêche envoyée aujourd'hui de Culpepper Court House à Philadelphie, dit que les officiers préposés aux signaux sur la montagne Cedar rapportent ce qui suit: hier, les rebelles, qui avaient été campés tout l'hiver de l'autre côté du Rapidan, ont levé le camp, brûlé leurs huttes, et se sont mis en marche, dans la direction de la vallée de la Shenandoah.

**Dépêche spéciale au World.**

Washington, 18 mars.—M. Clément C. Barley, de Philadelphie, arrivé aujourd'hui, apporte la rumeur que les rebelles projettent une autre invasion du Maryland. Ses assertions doivent être reçues avec d'autant plus de confiance que c'est lui qui, en juin dernier, a le premier annoncé l'invasion projetée du Maryland par Lee. On connaît les quelques faits qui constituent en forme cette nouvelle.

On croit que l'ennemi brûle de venger l'incursion du général Kilpatrick, et que pendant que le général Grant se prépare à prendre Richmond, Lee exécutera un de ses mouvements audacieux, abandonnera ses communications avec la capitale rebelle et fera une descente sur Washington, ou sur les derrières de l'armée du Potomac.

Deux de nos soldats qui ont été pris hier près de la colline Manson, ce qui indique que les éclaireurs rebelles sont dans nos lignes, et d'autres préparatifs pour la défense des terre autour de Washington, indiquent que les autorités militaires craignent au moins une incursion, si non un mouvement de gros de l'armée de Lee vers la capitale nationale.

**Le Général Grant.**

Washington, 20 mars.—On annonce maintenant de bonne source que le général Grant prendra en personne le commandement de l'armée du Potomac.

On l'attend ici mardi prochain, et il se rendra immédiatement à son quartier-général à l'armée du Potomac.

Le général Grant et son état-major sont arrivés à Cincinnati, le 20 et sont partis le soir pour Washington. Le général Sherman est arrivé à Cincinnati le même jour.

On assure d'après les registres officiels que l'effectif de l'armée des États Unis, actuellement au service, excède de 250,000 hommes l'effectif de l'année dernière.

**Renforts pour Washington.**

Springfield, 19 mars.—Le lieutenant colonel Oakes a reçu du département de la guerre l'ordre d'envoyer tous les régiments et toutes les compagnies de vétérans de l'Illinois, à l'expiration de leur congé, à Washington pour s'y rapporter au général Casey. Une vingtaine ou plus composée des régiments de l'Union pourront désirer l'espoir des affaires militaires en Virginie. Le général Grant connaît les hommes qu'il veut employer qui seront de leurs [illegible] de l'Est.

Cincinnati, 19 mars—Des dépêches annoncent que tous les régiments de vétérans de l'Ohio, venant du département du Sud, ont reçu ordre d'aller rejoindre l'armée du Potomac.

**Place pour encore Lincoln.**

New-York, 19 mars—Une lettre de Washington à la Tribune donne le compte-rendu [illegible] d'un plan proposé en novembre dernier par le général Magruder au département de la guerre à Richmond.

---

Cent cinquante hommes d'élite devaient se rendre secrètement au Nord et s'établir à Washington, à Georgetown, à Baltimore et à Alexandrie, de façon à pouvoir communiquer chaque jour entre eux, et le jour fixé par leurs chefs, ils devaient se réunir à Washington dans le but de faire la capture. Le président, était-on, pouvait être aisément saisi à la maison Blanche en allant à l'église et on revenant, on dans toute autre occasion favorable, et jeté dans une voiture et enlevé. La voiture devait être rejointe à quelques milles de la ville, par vingt cinq ou trente cavaliers armés. On devait se rendre à Indian Point, à vingt milles au Sud de Washington sur le Potomac, avec deux ou trois relais de chevaux rapides échelonnés sur la route. Là un bateau devait attendre la bande pour traverser l'eau et la débarquer à quelques milles au Sud de l'Occoquan, d'où il serait facile pour les ravisseurs de continuer leur route avec leur prisonnier à travers les bois, jusqu'aux lignes rebelles.

**De Chattanooga.**

Chattanooga, 20 mars—Le chemin de fer a été complété jusqu'à Ringgold et il est arrivé un train aujourd'hui. Des officiers supérieurs ont visité le front des lignes et ont trouvé tout tranquille. Quatre-vingt cavaliers rebelles ont fait hier une pointe sur la colline Taylor et ont enlevé des citoyens unionistes. Les rebelles n'ont pas fait d'autres mouvements.

**LES PROJETS DE SÉCESSION DU KENTUCKY.**

Louisville, 19 mars—Le Louisville Journal s'exprime ainsi au sujet de la conspiration pour livrer l'État aux Confédérés.

Il ne doute pas que la rumeur n'ait quelque fondement, mais il base son opinion sur le fait qu'un grand nombre de rebelles dans le Kentucky sont passionnément anxieux de voir triompher la rébellion dans ses limites. Il conseille de tenir les bords d'invasion hors des frontières de l'État comme le meilleur moyen de faire rester calmes les partisans des rebelles.

**Mouvements de Forrest.**

Cairo, 20 mars—On dit que le général Forrest organise ses forces pour un mouvement dans l'Ouest Tennessee. Il a obtenu un grand nombre de chevaux et met son infanterie à cheval. La cavalerie de Grierson le surveille et lui donnera de chaude besogne s'il avance vers le Nord.

**L'expédition de la Rivière Rouge.**

Nous lisons dans le St-Louis Republican du 21:

Nous présumons qu'il n'y a plus d'inconvénient à annoncer ce qu'on doit savoir dans tout le Sud, qu'une force de dix mille hommes et une flotte de canonnières sont parties de Vicksburg le 10 courant pour une destination au Sud. Bien que nous n'ayons pas d'information positive sur la destination immédiate de l'expédition, tout indique que c'est Shreveport.

Shreveport est la capitale de la paroisse Caddo, Louisiane, et est situé près de l'extrémité de la partie nord ouest de l'État. On expédiait annuellement de ce point, 50,000 balles de coton avant la guerre et un grand nombre de bestiaux du Texas. La ville contient un grand nombre de magasins, plusieurs scieries à vapeur, des églises, une imprimerie, et une population d'environ 3,000 âmes. Depuis la rébellion, Shreveport a servi de dépôt pour le commissariat des confédérés du département du Trans-Mississippi, et jusqu'au siège de Vicksburg, a formé un anneau important dans la chaîne des approvisionnements pour toute l'armée rebelle. Il y a une prison militaire, qui a contenu, à certains moments, un grand nombre de prisonniers fédéraux. La ville est à 230 milles du confluent de la rivière.

**Marchés du Nord.**

Nous trouvons ce qui suit dans l'article financier du St Louis Republican du 21 mars.

Samedi soir, 19 mars 1864—La semaine ferme sur un marché monétaire calme. Les transactions en espèces n'ont pas été fortes aujourd'hui, et ce qui est incertain de la tournure que prendra le marché. Les cours de New York, hier à la clôture étaient 61 1/8 pour l'or, et ce matin à l'ouverture 62 1/2, ce qui indique plus de fermeté et une tendance à la hausse, mais il y a ensuite un temps d'arrêt et les cours sont tombés à 62 à 61 7/8. Les transactions se sont faites ici, comme d'habitude, à 1 pour cent au-dessous du cours de New York. On a acheté à l'ouverture 60 à 60 1/4 et vendu à 61; puis on a acheté à 60 1/2 et vendu à 61 3/8 à 62. Nous cotons ce soir les cours de clôture à 60 1/2 pour l'achat et 61 3/8 à 61 1/2 pour la vente.

**Affaires mexicaines.**

New York, 19 mars—Une dépêche de Washington au Times dit que le comité des affaires étrangères de la Chambre présentera prochainement une série de résolutions au sujet de la question du Mexique, et se prononcera fortement en faveur de la doctrine Monroe.

**NOUVELLES D'EUROPE.**

New York, 19 mars—Le steamer City of Baltimore, parti de Liverpool le 5 et de Queenstown le 7, est arrivé ce matin.

Une dépêche de Copenhague, daté du 5 au soir, dit que les Autrichiens sont arrivés devant Duppel, et on s'attendait à une attaque prochaine contre la place. Les districts du Schleswig qui ne sont pas occupés par les troupes autrichiennes et prussiennes ont élu des membres au Rigsraad danois.

ARRIVÉE DE PRISONNIERS.—Le steamer Meteor est arrivé samedi soir, d'Alexandrie, ayant à bord les officiers confédérés qui ont été faits prisonniers dans les récentes opérations sur les bords de la Rivière Rouge et dont voici les noms:

| | |
|---|---|
| Capt H. B. Stoddard, | Lieut. C. U. Lewis, |
| Lieut. Charles Voorhies, | " J. M. Mcberlery, |
| " J. M. Jamison, | " W. M. Boyes, |
| " W. G. Campbell, | " J. H. Campbell, |
| " E. Palmer, | " Ned Smith, |
| Lieut. Austin Hunt. | |

Sur le même bateau se trouvaient aussi 250 soldats prisonniers qui appartiennent au 2me régiment de la Louisiane, à l'artillerie du Crescent et aux régiments du Texas.

Les officiers du Meteor rapportent que le général Banks et son état major sont arrivés à Alexandrie, jeudi dernier.

EDITION DE MIDI MATIN.

**CURIEUX DIALOGUE**

**Entre M. F. Butler et un révérend.**

On a déjà annoncé que le général Butler avait envoyé le révérend James D. Armstrong, D. D. de Norfolk, Virginie, travailler aux fortifications de Hatteras, en punition de sa conduite déloyale. Voici le rapport officiel de l'examen de ce membre du clergé.

Question—Vous appelez-vous un homme loyal suivant la lettre et suivant l'esprit aujourd'hui?

Réponse—Je préfère ne pas répondre.

Q—Quel est le nom de ce monsieur qui avait prêté le serment, et qui, en revenant de la doneracher sur des Yankees du Nord" ou quelque chose de ce genre?

R—Je préfère ne pas répondre.

Q—Avez-vous jamais, en chaire, fait une allusion favorable à la cause du Sud?

R—J'ai prêché un sermon à la recommandation du Congrès du Sud.

R—Avez-vous alors fait une objection?

R—Non, monsieur.

Q—Avez-vous, depuis le commencement de la guerre, prêché en chaire, un sermon favorable à la cause de l'Union—un sermon qui plairait aux gens loyaux et déplairait aux gens déloyaux?

R—Non, monsieur.

Q—Où êtes vous né?

R—Dans le New Jersey. Je suis venu en Virginie à l'âge de dix neuf ans.

Q—Avez-vous pris la résolution de ne pas prier pour le président, les autorités, l'armée et la marine des États Unis pour qu'elles réussissent dans leurs efforts pour abattre cette perfide rébellion.

R—Oui.

Q—Pensez-vous que cette rébellion est une rébellion détestable?

R—Non, monsieur.

Q—Avez vous, depuis le commencement de la guerre, ouvert votre église aucun des jours de jeûne ou d'actions de grâce recommandé par le Président des États-Unis?

R—Non, monsieur.

Q—Avez-vous jamais ouvert votre église à la recommandation de Jeff. Davis.

R—Il y a eu des réunions pour prier.

Q—Si le Président des États Unis recommandait prochainement un jour d'actions de grâce ou de jeûne, afin que les chrétiens unissent leurs prières pour le renversement de tous les rebelles en armes contre le gouvernement des États Unis, ouvririez-vous volontairement votre église et présideriez-vous à ces réunions dans ce but?

R—Je ne le ferais pas.

Q—Regardez-vous l'esclavage comme une institution divine?

R—Je la regarde comme permise.

Q—Avez-vous regardé la pendaison de John Brown comme juste et légitime?

R—Oui.

Q—Regarderiez-vous la pendaison d'un des principaux rebelles, de Jeff. Davis par exemple, comme juste et légitime?

R—Non.

Q—Êtes-vous religieusement et moralement opposé à la peine de mort?

R—Je ne le suis pas.

Q—Regardez-vous Jeff. Davis ou tout autre Confédéré comme méritant une punition pour leurs actes publics contre le gouvernement depuis le commencement de la guerre.

R—Non.

Q—Sympathisez-vous avec la cause de l'Union ou avec celle des Confédérés?

R—Avec celle des Confédérés.

Q—Regardez-vous Jeff. Davis, Wigfall, J. M. Mason et leurs anciens collègues au Congrès des États-Unis avant l'année 1860 comme des parjures, qui mériteront d'être regardés comme traîtres pour tous les temps à venir jusqu'à ce qu'ils témoignent de repentir?

R—Non.

Q—Avez-vous regretté ou regrettez-vous la perte des Fédéraux à Smithfield?

R—Non, je ne la regrette pas.

Q—Pensez-vous que l'attaque du fort Sumter par les rebelles fut justifiable.

R—Je préfère ne pas répondre.

Q—Pensez-vous que le Sud soit justifiable d'avoir été sur la vieux drapeau?

R—Oui, je le pense.

Q—Si vous connaissiez quelque chose des ouvriers de blancs ou des courriers secrets des rebelles, ou informeriez-vous immédiatement les autorités, afin qu'elles puissent les découvrir et les punir comme des traîtres le méritent?

R—Je ne voudrais rien avoir à faire là-dedans.

[Louisville Democrat.]

**Meurtre brutal.**

**Fait de cécé par un nègre. Arrestation du coupable.**

Nous trouvons les renseignements suivants dans le Louisville Democrat du 14 mars.

Nous enregistrons depuis quelque temps des crimes qui font horreur au monde civilisé, mais en voici un qui surpasse tous ceux dont fait mention l'histoire des siècles les plus ténébreux.

Dans la matinée du 9 de ce mois, le corps de Mme Hoagins, femme du capitaine Wm Hoagins, du — régiment, a été trouvé dans les bois près de Shepherdsville. Les marques de violence constatées sur le corps étaient d'une nature à montrer les outrages vicieux dont Mme Hoagins a été la victime. Les circonstances de cette double voie de fait furent connues à un officier, qui aussitôt se mit à la poursuite du misérable.

Après une courte investigation, les soupçons tombèrent sur un nègre qui demeurait dans le voisinage et qui fut arrêté et conduit à la prison d'Elizabethtown où il se trouve détenu.

Les citoyens de cet endroit, informés des faits, furent si indignés de cet outrage, qu'ils se rassemblèrent en grand nombre autour de la prison et demandèrent à ce que le nègre leur fût livré.

Au moment où la personne qui nous donne ces renseignements a quitté la ville, il y régnait une effervescence extraordinaire, et elle dit qu'il est presque certain que le nègre a été enlevé et pendu par une populace furieuse.

Nous apprenons par d'autres personnes, bien placées pour être informées, que pendant qu'elle retournait chez elle, Mme Hoagins fut rencontrée par un robuste nègre qui l'entraîna violemment dans les bois, où il assouvit sur elle sa passion infernale et l'assassina après pour éviter d'être découvert. Nous ignorons le nom du nègre.

**LA POLITIQUE FRANÇAISE ET LA QUESTION DANOISE.**

L'article suivant qui a paru dans la Patrie du 26 février sous la signature du propriétaire de ce journal, M. Delamarre, indique que la politique de Napoléon III est de frapper l'Angleterre dans la personne du roi Christian, beau-père du prince de Galles, qui serait sacrifié à une nouvelle combinaison. Déjà on dissidence avec la France par suite de la guerre actuelle, l'Angleterre perdrait ainsi les bénéfices de sa double alliance de famille.

**De l'Avenir de la Question Danoise.**

Les événements politiques et militaires aux quels l'Europe assiste en ce moment ont ceci de remarquable, qu'à mesure qu'ils se produisent, l'indécision augmente dans les esprits, et que les principaux acteurs de ces événements semblent eux-mêmes ignorer le but qu'ils poursuivent.

L'opinion publique interroge les moindres faits, et c'est vainement encore qu'elle cherche à prévoir l'issue d'une crise politique qui appelle, dans un prochain avenir, la solution des plus grandes questions.

Nous n'échappons pas, nous non plus, en France, à l'incertitude qui pèse sur la situation. Mais nous avons cet avantage sur l'étranger, que quant à présent les affaires dano-allemandes, pour ne parler que de celles-là, ne nous intéressent pas directement.

Le rôle plein de réserve et de modération du gouvernement de l'Empereur donne à notre politique une très grande latitude. Il nous permet de laisser marcher les événements, avec la seule obligation de nous tenir prêts à contrôler avec autorité les changements qui peuvent intervenir dans la politique des grandes puissances.

Nous avons et nous devons avoir, on le sait en Europe, des sympathies pour le Danemark. Nous regrettons vivement la guerre qui se poursuit, et jusqu'ici l'expression des regrets du gouvernement de l'Empereur n'a pas manqué.

Mais, d'un autre côté, la France ne peut pas être opposée aux désirs d'indépendance et d'affranchissement manifestés par les peuples. Or, si les événements viennent à demander bientôt à la France de se prononcer entre ses sympathies et ses principes,—c'est-à-dire entre la politique de sentiment et la politique d'action,—elle aura à reconnaître la volonté des populations "allemandes" du Holstein et du Sleswig de faire partie de la nation allemande.

Nous ne devons pas avoir sur l'Elbe ou sur l'Eider une autre politique que sur la Vistule ou sur le Mincio.

Supposons donc, pour un moment, que la volonté de l'Allemagne triomphe; supposons les populations allemandes réunies à la Confédération, et les provinces danoises à la Suède et à la Norwège; cette situation nouvelle en serait conforme aux aspirations des peuples, et conforme en même temps à la politique des nationalités, sera-t-elle contraire à l'intérêt de la France?

La réponse est facile.

L'Allemagne, maîtresse du port de Kiel, devient une puissance maritime, et la politique traditionnelle de la France a toujours été de favoriser la création de marines secondaires.

L'autre côté... [illegible] et le [illegible] compacte déjà, [illegible] grand développement, et viendrait [illegible] de l'Allemagne maritime [illegible] l'entrée de la mer Baltique.

Autre conséquence, que nous avons déjà signalée [illegible] Un principe [illegible] très important: le principe [illegible] se trouve posé par l'Allemagne elle-même [illegible] d'accord avec la Prusse et l'Autriche, et l'Autriche ne et la Prusse ne peuvent plus s'opposer logiquement à l'indépendance de deux nationalités, l'une opprimée, l'autre incomplètement délivrée:

La Pologne et l'Italie.

Conformes à la politique de la France, ces événements, nous le répétons, n'auraient rien que d'avantageux pour les intérêts français en Europe. Le développement de l'union scandinave rétablirait l'équilibre troublé par l'entrée dans la confédération des populations allemandes des duchés; il contrebalancerait la puissance maritime acquise par l'Allemagne maîtresse de Kiel, et il mettrait ainsi l'entrée de la Baltique aux mains d'une puissance amie, alliée forte pour être indépendante de l'influence de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Russie.

Telles sont les hypothèses dans lesquelles l'opinion publique, en France, peut et doit raisonner aujourd'hui, en suivant avec patience les événements actuels et en prévoyant avec sagesse les éventualités probables de l'avenir.

Si vous voulez faire un agréable présent, et le faire à peu de frais, ... allez vous avec des portraits photographiés de vos amis, et que vous désirez les conserver, allez chez BLESSING, No 34 Chartres, et choisissez parmi son magnifique assortiment d'albums (le plus varié qu'il y ait en ville), celui qui vous plaira le plus. Vous l'aurez à bon marché. On trouve également chez Blessing les portraits de toutes les illustrations militaires et politiques de l'Ancien et Nouveau Monde, qu'on peut se procurer au prix réduit de 25 la douzaine.

Marchandises sèches—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de M. J. A. Braselman, rue des Magasins, No 386. Elles y trouveront toujours les prix extrêmement réduits auxquels il offre son assortiment varié de cotonnades, calicots, barèges, mousselines, &c. et articles de toilette.

**CHRONIQUE LOCALE!**

FAUSSE ALARME.—Les cloches d'alarme ont sonné, hier matin, pour un feu de cheminée à la prison de paroisse.

ENQUÊTE—Peggy, femme de couleur, âgée de 70 ans, est morte hier, au No. 267 de la rue des Magasins. Verdict, vieillesse et faiblesse.

## FEUILLETON.

### LES CHEMINS DE LA VIE,
PAR ALFRED DE BRÉHAT.

XI.—Suite.

L'action ayant précédé la réflexion, ainsi que cela arrivait souvent à notre héros, Julien vint à songer qu'il serait assez désagréable de prévenir au moins en grand'mère de la société inattendue qui allait lui arriver.

Il dit au cocher de Mme de Walbrunn de suivre les autres voitures, et partit à fond de train pour Samoncourt.

Malgré le mauvais temps, Mme de Maupierre accourut jusque sur le perron au devant de son petit fils.

—Comme tu es mouillé, mon pauvre enfant! s'écria-t-elle. Hâte toi de changer de vêtements.

—Bah! répondit Julien en l'embrassant, il s'agit bien de cela.

—Qu'y a-t-il donc, mon ami?

—Il y a, grand'mère, que le cerf est venu se faire prendre à l'étang du Moulin Vert, que tous les chasseurs se sont traversés, fatigués, affamés, et qu'ils vont arriver ici dans quelques minutes.

Mme de Maupierre leva les deux mains au ciel d'un air désespéré.

—Combien de personnes?

—Je ne sais pas au juste: quinze ou seize.

Julien n'avait que trop accoutumé sa grand'mère à ces surprises qui sont le désespoir des bonnes ménagères. Mais habituellement il s'agissait de cinq ou six jeunes gens, et non pas d'une réunion de dames et de chasseurs de tout âge.

—Comment vais-je faire? murmura la baronne, d'autant plus embarrassée qu'elle entendait grandement les devoirs de l'hospitalité.

—Vous avez des œufs, des poulets, des canards?

—Tout cela n'est pas suffisant.... Est-ce qu'il est indispensable d'offrir à dîner à tout ce monde? On les attend d'ailleurs à Valenty.

—Ce n'est pas qu'ils aient envie de faire encore un si long chemin sous cette pluie torrentielle pour gagner leur dîner?

—C'est vrai; allons je vais faire de mon mieux.

—Oh! pauvre grand'mère, que de tourment je vous cause.

—Voyons, ne parlons pas de cela, interrompit la baronne, qui n'avait même pas le courage de laisser son petit-fils se gronder lui-même. Va changer d'habits, je me charge de tout.

—Mais, grand'mère, je n'ai pas froid et je veux......

—Va changer de vêtements, te dis-je, ou je ne me mêle de rien.... Comme il est gentil en habits de chasse! murmura-t-elle en le suivant des yeux pendant qu'il montait l'escalier quatre à quatre. Ah! pourquoi n'ai-je pas cinq mille francs de rente pour accomplir tous ses désirs!

Elle sonna ses domestiques et mit tout le monde en campagne. Le jardinier courut cueillir des légumes et des fruits. Une fille de basse cour déclara la guerre aux volailles qui peuplaient son domaine. Un domestique fut expédié avec un char-à-bancs au village le plus voisin. Un autre galopa jusque chez un braconnier qui avait souvent des provisions de gibier. Enfin, Mme de Maupierre et sa vieille femme de charge exhumèrent du fond d'immenses armoires, des services de porcelaine, de l'argenterie et du linge qui ne servaient que dans les grandes occasions.

Autant Mme de Maupierre était peu exigeante pour elle-même lorsqu'elle était seule, autant elle tenait à offrir à une hôtesse une hospitalité plus en rapport avec le nom qu'avec la fortune actuelle des Maupierre-Aigurande.......

Comme elle avait toujours conservé le deuil depuis la mort de son mari, et ne portait jamais de bijoux, sa toilette fut bientôt faite.

Dix minutes après l'arrivée de Julien, la baronne et son petit-fils accueillaient les chasseurs avec cette urbanité gracieuse et bienveillante que tant de maîtres de maison remplacent par des courbettes exagérées ou par une raideur glaciale.

XIII.

Lorsque Julien aperçut la voiture de Mme de Walbrunn, dont il guettait l'arrivée, il courut offrir la main à la comtesse et à sa fille.

—Maman, dit Jane en posant légèrement sa main, toujours plongée dans ses préoccupations, madame, nous sommes à Samoncourt.

—A Samoncourt! s'écria la comtesse d'une voix sourde, à Samoncourt!...

Elle se dressa à demi dans la voiture et regarda autour d'elle, comme une personne qui se réveille en sursaut.

—Non, non!—cria-t-elle en se rejetant en arrière, non!... je ne veux pas y entrer! Oh! non!... Allons-nous-en!

Puis ses regards tombèrent sur M. de Manpierre. Elle la vit rapprochant de la main comme pour l'éloigner d'elle.

—Maman, à quoi penses-tu donc? Réveille-toi! murmura à l'oreille de sa mère la pauvre jeune fille intimidée. C'est moi qui te parle, moi, ta fille Jane...... Calme-toi, je t'en conjure, continua-t-elle en lui tenant les mains, que la baronne agitait comme pour se défendre contre un ennemi invisible.

Mme de Walbrunn resta un moment immobile et se passa lentement la main sur les yeux.

—Oui, c'est bien Samoncourt, continua-t-elle en regardant de nouveau le château. Comment se fait-il?

Un souvenir confus de ce qui s'était passé lui revint à la mémoire. Elle s'aperçut en même temps que quelques personnes s'approchaient de la voiture, soit pour lui offrir la main, soit pour voir ce qui l'empêchait de descendre.

—Ne voulez-vous pas nous faire l'honneur d'accepter l'hospitalité, madame la comtesse? demanda Julien, un peu étonné de cet incident, qu'il n'attribua pourtant qu'à la surprise d'une femme réveillée en sursaut d'un sommeil profond que causent la fatigue et le grand air.

Mme de Walbrunn ouvrit la bouche pour refuser, mais en voyant les personnes qui l'entouraient déjà, et la pluie qui tombait à torrents, elle comprit les interprétations auxquelles son refus donnerait lieu.

Elle descendit enfin de voiture et accepta, non sans un certain tressaillement, le bras que lui offrait Julien.

A la vue de Mme de Walbrunn, qui s'avançait lentement, appuyée sur le bras de Julien, la baronne de Maupierre recula d'un pas et devint d'une pâleur effrayante. Un mélange de colère et de douleur anima tout-à-coup sa figure et fit étinceler ses yeux. Mme de Walbrunn, qui l'avait regardée fièrement et presque d'un air de défi, ne put soutenir le regard de la vieille baronne, et baissa involontairement la tête.

—Grand'mère, dit Julien, je vous amène Mme la comtesse de Walbrunn, que j'ai rencontrée en train de se noyer dans la prairie, et qui a bien voulu nous faire l'honneur de venir se reposer quelques instans à Samoncourt. Mlle Jane de Walbrunn, grand'mère, ajouta-t-il après un instant de silence Julien, qui voyait que Hélène se paraissait pas bonjour à présenter sa fille.

Mme de Maupierre, qui venait d'échanger un salut cérémonieux avec la comtesse de Walbrunn, fit un geste de surprise en regardant la gracieuse et pensive figure de Jane. Par un mouvement rapide et involontaire ses yeux se portèrent successivement de Jane à Julien pour revenir ensuite se fixer sur la jeune fille.

Elle lui adressa quelques mots aimables d'une voix presque affectueuse, et la suivit du regard pendant qu'elle passait le pas pour rejoindre Mme de Walbrunn.

Chacun étant fort pressé de se mettre à l'abri et de s'approcher du feu, personne n'avait fait attention aux jeux de physionomie que nous venons de décrire, et qui, du reste, n'avaient duré que quelques secondes.

Un quart d'heure plus tard, Marcel, M. de Walbrunn et une demi douzaine d'autres chasseurs arrivèrent en vue de Samoncourt. En reconnaissant le château, M. de Walbrunn arrêta brusquement son cheval.

—Vous ne trouverez pas près d'ici d'autre habitation, lui dit Marcel.

Tandis que M. de Walbrunn cherchait un prétexte pour ne pas entrer à Samoncourt, Julien accourut, en dépit de la pluie, et joignit ses instances à celles de son ami.

—Mme et Mlle de Walbrunn sont déjà arrivées, dit-il au comte, qui parut stupéfait de cette nouvelle, vous ne pouvez les abandonner.

Le comte s'inclina silencieusement et suivit le jeune homme.

Bien que Mme de Maupierre et M. de Walbrunn eussent eu le temps de se préparer à cette rencontre et que les regards fixes sur eux leur fissent une obligation de s'observer, ni l'un ni l'autre ne parvint à dissimuler une profonde émotion.

Quelques minutes après, Mme de Maupierre disparut. Son petit-fils, qui la cherchait pour je ne sais quel ordre à donner, la trouva agenouillée dans son oratoire et la figure baignée de larmes.

—Qu'avez vous donc, grand'mère? s'écria-t-il en courant à elle.

—Rien, cher enfant, répondit la vieille baronne, en faisant un effort sur elle-même, rien.

—Cependant......

—La présence de tout ce monde et de cette joyeuse jeunesse m'a rappelé les temps heureux où ta pauvre mère et ton oncle étaient près de moi.

—Pauvre grand'mère! murmura Julien en embrassant Mme de Maupierre.

Elle le tint quelques instants serré contre son cœur, puis elle le repoussa doucement:

—Va retrouver nos hôtes, mon enfant, dit-elle en s'essuyant les yeux. Le dîner se prépare. Tâche d'occuper tes invités et de leur faire prendre patience jusque-là.

Julien embrassa encore sa grand'mère, qui lui semblait à travers ses larmes, et sortit pour s'acquitter de ses devoirs de maître de maison.

Restée seule, Mme de Maupierre jeta un dernier regard sur les deux tableaux qui représentaient son fils et sa fille. Il y avait une grande ressemblance entre le frère et la sœur. Seulement, autant la figure de Robert trahissait la faiblesse et l'irrésolution autant la physionomie de Louise exprimait une volonté calme et posée. La mère sans perdre toutefois de sa douceur et de sa bonté.

Mme de Maupierre baisa encore une fois la croix de son chapelet, qu'elle tenait à la main, et qui avait appartenu à sa fille, puis, le front calme, elle se leva et après un dernier regard au crucifix elle descendit au salon.

Grâce aux messages expédiés dans toutes les directions, et jusqu'à Valenty, il arrivait à chaque instant de nouveaux convives.

Sauf quelques dames protégées durant l'orage par les capotes de leurs voitures, chacun avait ses vêtements plus ou moins traversés par la pluie. Julien s'empressa de mettre sa garde-robe à la disposition de ses hôtes. Les chasseurs ne firent pas prier pour accepter. Malheureusement, il y eut ses habits et ses gilets sans compter que n'étaient pas à leur grande taille et les larges épaules ne pouvaient s'accommoder des vêtements du baron. On déchicha pour eux quelques habits qui avaient appartenu au père de Julien. Sous peine de rester dans leurs vêtements humides, les hommes dont les proportions s'éloignaient par trop de celles de Julien furent donc obligés d'accepter les habits à queue de morue et les culottes courtes du baron de Maupierre. On comprend les éclats de rire qu'excitait l'entrée de chacun de ces chasseurs ainsi affublé.

Quant aux amazones et à quelques dames venues en voitures découvertes, Mme de Bargelot leur donna intrépidement l'exemple en troquant son costume de cheval contre une des robes à l'ancienne mode de la baronne de Maupierre. Poussées par la nécessité, les autres dames suivirent son exemple. Mais avec l'aide du goût et de la toilette, elles trouvèrent moyen de tout arranger avec des épingles, des ceintures, des châles, etc.

Au bout d'une demi heure, elles descendirent au salon dans des habillements plus ou moins singuliers, mais n'ayant rien de ridicule.

Une fois habillées, Mme de Bargelot se mit à la disposition de la baronne pour veiller aux préparatifs du dîner.

Les autres jeunes femmes suivirent son exemple. Chacune se réserva une spécialité. L'une se chargea des corbeilles de dessert, une autre des couverts, une troisième des fleurs. Quant à Mme de Bargelot et à sa cousine, Mme de Larrielle, elles se mirent à fabriquer de la pâtisserie.

Deux ou trois jeunes gens s'offrirent pour seconder les jolies aides de camp de la baronne. Le besoin ne s'en marcha que mieux.

Avenant Marcel Cavan qui se promenait d'un air un peu triste au milieu de toute ce monde pour lequel il était doublement un étranger, la marquise de Bargelot réclama galement ses services.

—Si vous voulez nous aider, monsieur Cavan, lui dit-elle, nous allons faire à nous quatre un gâteau monumental. Henriette et moi nous ferons la pâte, M. de Vaugrand le pétrira, et puis nous verrons ce que cette pâte deviendra entre les mains d'un sculpteur tel que vous.

Marcel accepta la proposition avec cet air brusque et raide que prennent tant de gens timides pour cacher leur timidité. Mme de Bargelot n'eut pas l'air de s'en apercevoir et le mit aussitôt au travail. Tout en plaisantant, elle trouva moyen de le présenter à sa cousine et à M. de Vaugrand comme un artiste de mérite et un ami intime du baron de Maupierre. Comme les deux jeunes femmes réclamaient à chaque instant son concours et le taquinaient sur sa prétendue maladresse, il sortit peu à peu de sa réserve et finit par répondre galement aux attaques dont il était l'objet. (A continuer.)

---

Décédé, dimanche le 27 mars 1864, à cinq heures du soir, le docteur CHRISTOPHE DU BOURG, âgé de 72 ans. Les amis de la famille sont invités à assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui à quatre heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira du domicile du défunt, No 182, rue des Champs Elysées.

Décédé, hier soir, à 6 heures et demie, à Alger, à l'âge de 35 ans, GEORGE M. MALAIN, né en France. Ses amis et connaissances, ceux de ses fils et ceux de M. François Vallette sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, lundi, à trois heures précises de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, chez M. François Vallette, au coin des rues St. Pierre et Gonzalla, à Alger.

Décédé, dans la paroisse St-Jacques, Louisiane, à l'âge de 26 ans, FRED. R. TERRE, fils de Mme Alfred Trase.

**MARCHÉ AUX BESTIAUX**

Jefferson City, 26 mars 1864.

Arrivé depuis samedi, 461 cochons, 62 moutons et 12 veaux. Vendu, 220 bœufs, 391 cochons, 127 moutons, 21 veaux et 13 vaches à lait.

| | | |
|---|---|---|
| Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net. | — | à 20 |
| Bœufs de l'Ouest, 2e qualité, par liv. net. | — | à 18 |
| Bœufs de l'Ouest, 3e qualité, par liv. net. | — | à 15 |
| Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête | 60 00 | à 75 00 |
| Bœufs du Texas, 2e qualité, par tête | [illegible] | à 55 00 |
| Bœufs du Texas, qual. inf. inf. par tête | [illegible] | à [illegible] |
| Cochons, gras, par liv. | 12 | à 14 |
| Moutons, par tête | 10 | à 15 |
| Vaches à lait, par tête | 50 00 | à [illegible] |
| Veaux, par tête | 10 00 | à 18 00 |
| Jeunes vaches, par tête | 16 00 | à 18 00 |

**LISTE MARITIME.**

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, etc., voir la partie anglaise.

Aux Éditeurs de l'Abeille.

Messieurs,
Veuillez annoncer que je ne suis pas candidat aux élections qui ont lieu aujourd'hui pour la convention constitutionnelle.
28 mars—1 Votre, &c. V. GERODIAS.

**ATTENTION.**

A. M. Le shérif procédera aujourd'hui, à 10 1/2 heures du matin, sur les lieux, à la vente à l'encan de fonds d'une boulangerie, de trois chevaux, neuf charrettes, un lot de meubles &c. &c.

M. R. T. Montgomery, encanteur, vend aujourd'hui, à 11 heures, à la Presse Benning, au coin des rues Front et Thalia, par ordre de Wm. C. Cost, gardien, un lot considérable de provisions endommagées, biscuits, farine, thé, bœuf, &c.—Voir l'annonce.

**Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.**

Département des Travaux Hydrauliques
11 Mars 1864.

Un dividende de TROIS PIASTRES par action a été déclaré par le Directeur, payable aux actionnaires le 26 du courant, aux bureaux No 56 rue Dryades.
12 mars—au 3 av. E. F. PRICE, Caissier.

**A VENDRE.**

Une SOMMAIRE complète, vitrines, chaude vitrée, de détail, le tout en parfait état. S'adresser au No 31, rue de Chartres, au premier.

---

**J. A. BRASELMAN,**

386......Rue des Magasins......386

Au coin de la rue St André,

Prenant ce qui suit à la considération des Dames:

1000 yardes CALICOS, bon teint, à 20 cents, auparavant 25 c.
2000 yardes CALICOS, bon teint, à 25 c., auparavant 31¼ c.
2000 yardes CALICOS A CHEMISES, bon teint, 30cts, auparavant 35 c.
2 caisses COTON BLANC, à 25 c., auparavant 35 c.
2 caisses COTON BLANC 4/4, à 30 c., auparavant 40 c.
1200 yardes GRENADINES supérieures brodées, à 60c., auparavant 75 c.
2500 yardes BAREGES BROCHÉES, à 25 c., auparavant 30 c.
1500 yardes MOZAMBIQUES, à 25c.—auparavant 37½ c.
1500 yardes MOUSSELINES A PETITS DESSINS, à 25 c. auparavant 35 c.
750 yardes BATISTE FIL EN COULEUR, à 60 c. auparavant 75 c.
CHALES DENTELLE SHETLAND, à $6—auparavant $10.
POINTS DENTELLE NOIRE, à $7.50—auparavant $11.
GRANDS MANTELETS DENTELLE, à $7.50, auparavant $12.50.

J'ai en outre—
POIGNETS TOILE, à 50 c. la paire,
COLS TOILE, pareils, à 30 c. pièce,
VOILES GRENADINE ET TISSU, toutes couleurs, à $1.
MOUCHOIRS OURLES, tout toile, à $4 la douzaine,
DEVANTS DE CHEMISES, GRANDS PLIS, à $6 la douzaine,
CHEMISES BLANCHES DE MESSIEURS, à $7 pièce,
La meilleure qualité de CHAUSSONS anglais pour messieurs, légèrement tachés, à $4 la douzaine,
La meilleure qualité de BAS SOIE NOIRE pour dames, à $1.50 la paire,
BONNETERIE POUR DAMES,
BONNETERIE POUR MESSIEURS,
BONNETERIE POUR DEMOISELLES,
BONNETERIE POUR JEUNES GARÇONS,
BONNETERIE POUR ENFANTS,
BONNETERIE POUR DOMESTIQUES.
—Également—
250 pièces MOUSSELINE SUISSE A CARREAUX ET A RAIES, à $4.50, auparavant $6.
28 mars—1f

**Librairie de A. Ralu.**

EN VENTE:
VIE DE JÉSUS,
Par ERNEST RENAN
ONZIÈME ÉDITION. 1 volume in 8o en cartons.
28 mars—6 A. RALU, 60, rue de Chartres

**DIVERS. DIVERS.**

20 Hectolitres Cognac, imitation, âme preuve, 1 pipe Genièvre de Hollande de Mader Swan, 25 caisses cherries, C. F. Berger, [illegible] de blanche Terrin et Lasselle, [illegible] de Hilly, Pratt & Co, [illegible] Vermouth importé, [illegible] Stoughton's Bitters véritable, [illegible] Wolfe's Schnapps, 12 barils whisky Bourbon, [illegible] vin de vie et genièvre de New York, 5 barils sucre en poudre, [illegible] diverses marques, [illegible] de Porto, [illegible] l'huile, 1/4 de bottes, [illegible] vin blanc, [illegible] Lucca.
—Aussi—
75 balles toile d'emballage, 200 caisses bottines et feuilles IC. IX, &c. A vendre à l'établie par BERNARD TURPIN, Vieille Levée.

**Vins et Fruits à l'encan de vte.**

115 CAISSES de 12 Second prunes à l'eau de vie [illegible] fruits à l'eau de vie [illegible] Emilien, [illegible] de Hunt Sauternes, en déchargement de navire [illegible]. A vendre par OSCAR DECHIER & CO, No 17, rue St Louis

**Divers!**

750 CAISSES absinthe, [illegible], [illegible] vermouth, [illegible] whisky, [illegible] diverses marques, [illegible] Porto, [illegible] charbon, [illegible] cognac, [illegible] Nos 1, 2 et 3, [illegible] huile de lin, [illegible] de Gouten, &c. A vendre par J. AVET & CO. Vieille Levée

**Au débarquement du navire français Taroule, de Bordeaux.**

**VINS BLANCS.**

40 BARRIQUES Sauternes, [illegible] Graves, 12 demi barriques Sauternes, 100 caisses Sauternes supérieures.

**VINS ROUGES.**

[illegible] barriques Médoc ordinaire, [illegible] St. Émilion ordinaire, [illegible] St. Estèphe, [illegible] St. Julien, Médoc pour famille, [illegible] Margaux, Pauillac, Gaubiers, [illegible] Médoc, vieux St. [illegible].

**CHAMPAGNE**
100 paniers Sillery [illegible] Perder.
**BOUCHONS.**
10 balles de 30,000.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 37, Vieille Levée

**BOURBON WHISKEY.**

VINGT CINQ barils vieux, supérieur, A Z, A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 37, Vieille Levée

GRAINES DE COTON—Un poussant graines de choix de la Pointe Coupée, à vendre par E. J. HART & Co., Rue Tchoupitoulas, Nos 73 et 75.

HUILE DE CHARBON—50 barils, en débarquement du bateau à vapeur "Leesburg" 100 caisses, au coin de No 74 [illegible], à vendre par E. J. HART & Co., Rue Tchoupitoulas, Nos 73 et 75.

**AVIS.**

Le navire français TURENNE, capitaine Berthomé, venant de Bordeaux, est en déchargement dans le Second District. Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée en face de la rue Custom House. Les marchandises dont le fret n'aurait pas été payé seront mises en magasin aux frais et risques des consignataires. C. CAVAROC & CO, 116, rue Royale.

Il se publiera, s'il se conforme à la loi, demain [illegible] le navire TURENNE [illegible] de l'aide [illegible]. C. CAVAROC & CO, 116, rue Royale.

**SARDINES RODEL.**

TROIS MILLE demi boîtes sardines à l'huile Rodel, 2,000 quarts [illegible], en débarquement du navire Turenne et à vendre par C. CAVAROC & CO, 116, rue Royale.

**Nouveautés à bon marché.**

**R. TURNBULL,**

Rue du Canal No 126, (au centre de la bâtisse Touro.)

Nouveaux arrivages par les steamers Yazoo et Cromwell:
300 yardes Grenadine riche, brodée et en laine à raies
300 do Organdis riche, couleur chiné;
300 do Organdis brodés, couleurs;
300 do Percale imprimées et brillantines;
500 châles de dentelle noire (fond chiné)
50 pelerines do do
Châles en noir pour châle 4/4, 5/4, 6/4 et 8/4,
Soieries blanc, de Bréval et crêpe 4/4,
100 châles barége de laine noir et grenadine,
116 Mantelets en soie noire,
50 pièces soierie bon marché, noir et de couleur
150 Marquises et ombrelles, couleurs unies,
300 demi ombrelles, noires et de couleur
100 paires Mitaines en fil et soie,
300 Gants en fil de Lisle et en soie,
Un nouveau stock d'articles de deuil;
100 pièces Cambric à carreaux et jaconas blancs,
50 " brillantines blanches et batistes mousselines
50 " mousselines unies blanches et tarlatanes,
Damas, mousselines, &c.
Broderies, dentelles et galonnes de toutes espèces,
1,500 pièces bobinets blanc, bleu et rose à moustiquaires,
[illegible] mousseline brodée, toile et coton à moustiquaires,
[illegible] mousseline brodée pour rideaux,
[illegible] courte-pointes blanches,
Un assortiment, à bon marché, de cotons blancs et bruns,
Coton et toile à draps,
Toile d'Irlande, draps, à serviettes, &c.
A choisir de calicos, légèrement avariés, à vendre à bon marché, par pièce, par R. TURNBULL, Rue du Canal No 126, au centre des bâtisses Touro.

**Belden, Mayfair & Deve,**

47, COIN CARONDELET ET UNION.

**Agence générale de propriétés foncières et bureau d'intelligence domestique.**

Les avantages que possède ce bureau frappent l'attention de tout observateur, comme étant le moyen le plus simple et le plus sûr pour faciliter toute affaire de ce genre. Les personnes ayant des maisons de résidence, des magasins, des bureaux, des habitations à louer, d'une description de tout genre [illegible] [illegible]. (rest illegible)

**Couture et Broderie.**

UNE famille créole se chargerait de la couture et des ouvrages de broderie qu'on voudrait lui confier. S'adresser par lettre à B. C., au bureau de ce journal.

**ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES.**

Dépôt de Blessing.

34......CHARTRES......34

On trouvera au dépôt des ALBUMS (assortiment nouveau), gravures, &c. Il se fait dans les ALBUMS SOLIDES ... PHOTOGRAPHIQUES de généraux, hommes d'État, artistes, etc. [illegible] photographie de Mme G. T. Beauregard [illegible]. BLESSING.

**DEMANDE D'EMPLOI.**

UNE personne, ayant une longue expérience dans l'enseignement du Latin, du Grec, et pouvant donner des leçons [illegible] [illegible]. S'adresser à M. F., au bureau de l'ABEILLE.

---

**DRY GOODS.**

**C. A. BARRIERE & BRO,**

130, rue du Canal.

Nous avons reçu et offrons à vendre à des prix réduits les articles suivants:
JACONAS imprimés,
ORGANDIS do,
PERCALES do,
BRILLANTES do,
PIQUÉS do,
BATISTES do,
TOILES do,
BAREGES, GRENADINE brochés, MOZAMBIQUES,
GINGHAM noir et en couleur,
INDIENNES fabriques des meilleures fabriques,
TOILES D'IRLANDE,
do de Toile d'oreillers,
do de Draps,
OUVRÉS de Russie et autres,
TOILE à carreaux pour serviettes,
SERVIETTES toile, bordure couleur
do ouvré à franges,
do damassées,
NAPPES do
DAMAS pour nappes 8 à 12/4,
TULLE pour moustiquaire de 9/4 à 120 po,
BRIN FIL blanc cédre,
do coton 8/4,
MOUSSELINE à carreaux et brochée,
PERCALES ET JACONAS blancs,
NANSOUS ET MULL MULLS,
MOUSSELINE SUISSE unie et à petits pois,

**ARTICLES DEUIL,**

MOUSSELINE de laine noire, 3/4 et 6/4,
TAMISE, ALPACA,
ALEPINE,
CACHEMIRE, BAREGES, GRENADINE,
GRENADINE soie,
BATISTE noire, JACONA noir,
CRÊPE anglais,
SOIERIE noire de Lyon.

Ils sont très récemment ce qui nous reste de SOIERIES, florinés, nous les vendrons à des prix EXCESSIVEMENT REDUITS
BONNETERIE,
BAS anglais et allemands, pour dames, blancs, écrus gris et noirs,
do do fil d'Écosse, unis et à jour,
BAS pour fillettes, do, do,
CHAUSSETTES blanches, écrues et bleues, pour hommes et garçons,
MOUCHOIRS BATISTE,
FOULARDS SOIE,
MOUCHOIRS MADRAS,
GINGA 8/4, de coton,
COTONNADES,
do rayées, DENIMS,
COTONS écrus et blancs,
COTONS à draps, écrus et blancs,
KERSEYS et LINSEYS.

Ainsi que beaucoup d'autres articles trop longs à énumérer.

Nous appelons l'attention de nos amis et du public en général sur l'annonce ci dessus et les prions de venir voir notre assortiment avant de faire leurs achats.

C. A. BARRIERE & BROTHER, 130, rue de Canal

**Dépôt d'habillements d'Enfants,**

26, RUE ST CHARLES,

Les parents et autres trouveront constamment un grand stock bien choisi de
VETEMENTS DE JEUNES GARÇONS ET D'ENFANTS,
D'habits de Toilette et d'École, des Chemises et de la Lingerie des derniers genres et à bas prix, au magasin de L. W. LYONS;
Au coin St. Charles et Commune.

**Vêtements. Vêtements.**

REÇU TOUT RÉCEMMENT UN GRAND STOCK BIEN ASSORTI de
VÊTEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ,
DES DERNIERS GENRES,
Et des meilleures Étoffes. Également, un grand assortiment frais et complet de Lingerie et de Chemises.
N. B.—On fait au magasin de Lyons de Hagan sur commande, dans le plus bref délai.
L. W. LYONS, rue St. Charles, No 26 et 28.

**LE MAGASIN POPULAIRE ET BON MARCHÉ DE THEOD. DANZIGER,**

Encoignure St-Philippe et Royale.

Encore arrivé au marché de cette ligne toutes de [illegible]. COTON BLANC, 7/8 à 24c. la yarde, 50 pièces TOILE A CHEMISE, très fine, à 12 50, Encore quelques pièces TOILE à 12 50, Un grand assortiment de CHALES D'ÉTÉ, très genre. CHALES EN GRENADINE, EN FILET. POINTES EN DENTELLE de toutes formes et à toutes qualités. CORSAGES ALICIENNES, MALAKOFFS pour demoiselles et enfants, MOZAMBIQUES FINES, à 40c, valant 60, BAREGES, GRENADINES, à 40c, valant 60, Magnifique assortiment d'INDIENNES à 30c. CORSETS FRANÇAIS, toutes qualités et grandeurs [illegible].

**Broderies et Dessins de broderie.**

MME MALMERRE, No 180, rue Bourbon, se charge des broderies, dessins de broderie et toutes à bon marché le [illegible].

**Confiserie de l'Opéra.**

Encoignure Bourbon et Toulouse.

J. IMBERT annonce au public qu'il vient de recevoir de France, par la voie de New York, un grand assortiment de Dragées, de [illegible], de bonbons, d'eau de Figues, aux Hérons [illegible].

Petits ouvrages: Brioches [illegible], Sablés, Croquets, Meringues, Petits fours, Chateaubriand, Napolitains, Vol au vent, Biscuits, Meringues souflées.

Diners, soupers, ambigus, banquets, repas de noces [illegible].

**G. BORRINO.**

No 101 Rue de la Vieille-Levée No 101

IMPORTATEUR de vins, liqueurs, sardines, fruits, conserves, huiles, &c., offre à vendre au magasin: 300 barriques de vin rouge et blanc, 50 barils [illegible] de Haut Sauternes, 25 barriques vin de Cette très corsé, 20 caisses [illegible] d'Espagne, 30 barils do, 10 barils do [illegible], [illegible] bocaux pour oignons, [illegible] des cordes divers, [illegible] macaroni et vermicelle, [illegible] de fromage. En débarquement du steamer "Yazoo", [illegible] de [illegible], [illegible] en caisses et [illegible] Smyrne. En attendant par les navires "Miro" et "J. Godfrey", 100 caisses vermouth Noilly Pratt & Co, [illegible] de 1 et 2 gallons &c, 10 barils [illegible] de Corinthe nouveaux.
21 mars—1m

**A VENDRE.**

Une superbe maison de résidence à étages, avec dépendances, cours, et dépendances en briques, située rue Annunciation No 233, entre les rues St André et Josephine, dans le District. S'adresser sur les lieux.

**A VENDRE.**

Une maison basse, située rue Ursulines No 116 entre Dauphine et Bourgogne, composée de cinq chambres, de cuisine, cour, jardin, [illegible], quatre [illegible]. S'adresser à MR. BRULATOUR & CO., 65 rue de la Douane.

**A LOUER.**

La MAISON A DEUX ÉTAGES avec VÉRANDAH, située rue Bienville, No 61, entre Royale et Bourbon. S'adresser au rez-de-chaussée.

**A VENDRE.**

**Un superbe Bien de campagne**

SITUÉ A GREENVILLE.

Cette propriété mesure 241 pieds de face au chemin de fer Carrollton, sur 878 pieds de profondeur, et est susceptible de supporter un revenu de $1200 par an. Pour plus amples renseignements, s'adresser à E. FAUCHET, contrôleur, Passage de la Bourse No 56.
26 mars—12f

**Récompense libérale.**

PERDU—Le certificat de paiement de $54.55—droit sur 248 balles de coton, marquées D. of M. D., en faveur d'Elliott & McKeever, No 3251, daté du bureau du Revenu intérieur, Nouvelle Orléans, 8 mars 1864. La personne qui le remettra au No 37 de la rue Magasins, recevra une récompense libérale.
MONTGOMERY BROS.

**Officine Homœopathique.**

**MÉDICAMENTS. — LIVRES.**

M. J. A. D'HEMECOURT a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de recevoir de Paris toutes les médicaments du Codex Homœopathique, sous toutes les formes usitées dans la pratique: TEINTURES, TRITURATIONS, DILUTIONS, GLOBULES, SUCRE DE LAIT, BOÎTES, PORTEFEUILLES, &c. Aussi—Librairie complète, comprenant tous les ouvrages les plus récents, Manuel de Jahr; Prost-Lamazure; etc.

**A. BELLOC JUNIOR,**

**NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,**

Rue Carondelet, No. 13.

TRAITES A VENDRE SUR LE NORD, LA FRANCE ET L'ANGLETERRE
En grandes et en petites sommes.

**BROTT & DAVIS**

20........RUE GRAVIER........20

Coin Tchoupitoulas.

BOTTES,
SOULIERS,
MARCHANDISES SÈCHES,
VÊTEMENTS,
CHAPEAUX,
&c. &c. &c.

**Bonne occasion de s'établir.**

Le propriétaire d'un bien [illegible] [illegible]. (rest illegible)

---

**Ticket des Citoyens.**

CINQUIÈME WARD.

EDMUND ABELL.
P. J. KRAMER.
P. E. DEVERGES.
JAS. BRADY.

Election, lundi, 28 mars 1864. 12mars—te28

Ni le capitaine ni les consignataires de la goëlette mexicaine CARISIMO, ne paieront les dettes de l'équipage.
T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 37, Vieille Levée.

**Café à vendre.**

A VENDRE, pour cause de départ, le café connu sous le nom de LOUISIANA EXCHANGE, situé au coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti. Si l'on ne vend avant le 1er d'avril le café n'a pas été vendu à l'amiable il sera mis à l'encan le 2 du même mois. S'adresser sur les lieux, ou au café de la Fraternité, rue St. Philippe, entre Chartres et Levée.

**DEMANDE.**

UNE jeune Française parlant correctement sa langue et bonne couturière. S'adresser, pour information, à Mme CHARLES, Rue Royale, No 105.

**Jambons de Stagg, Rump pork, &c**

50 tierçons jambons extra de Stagg, 60 barils Rump pork, 35 barils épaules, 150 barils farine extra, 200 pièces toile d'emballage Power Loom. A vendre par THOS J. DIX, rue Poydras No 74.

**AVIS.**

UN monsieur d'âge mûr accepterait chez une famille respectable, le logement et la nourriture en échange de leçons de français. On donnera les meilleures références. S'adresser au bureau de Poste, boîte No 1,885.

**Nouveautés de Printemps.**

GROS ET DÉTAIL.

**J. LEVOIS & Co.,**

PERCALES, Jaconas et Mousselines imprimées
ORGANDIS, belle nouveauté;
BRILLANTE Pompadour,
TOILES écrues et imprimées
BATISTE FIL, nuances unies,
CRÊPE d'Espagne, en toutes couleurs;
GRENADINE unie et brodée;
MOZAMBIQUE unie et brodée;
PALPERINE brodée,
CRÊPE, Mousseline noire 6/4;
MERNANI noir.

CHALES, fils de soie,
do Grenadine écossaise;
do Dentelle de laine, noire, très riche,
do do do en couleur,
BURNOUS en dentelle laine, haute nouveauté;
CHALES barèges satin, grand deuil.

**Un grand assortiment de:**

CHEMISES pour dames, genre uni, brodées et garnies en dentelle;
PEIGNOIRS;
CAMISOLES de matin;
BRODERIES ET LINGERIE nouvelle.

TAFFETAS de printemps,
FOULARDS imprimés, haute nouveauté pour robes,
GANTS,
OMBRELLES,
DENTELLES, &c.

J. LEVOIS & Co, Encoignure Canal et Bourbon.

**John E. Waller,**

**Importateur d'articles en paille, en soie et d'articles de modes,**

RUE DE CHARTRES, No 53, AU PREMIER,

VIENT de recevoir par chaque steamer un grand choix de Articles en paille, pour dames, messieurs, demoiselles et enfants. Chapeaux Panama, paille d'Italie, Ségors, Pedal, Fleurs et autres chapeaux de modes pour messieurs 7 et 11 tresses; Pedal Panamas, chip et imitation Ségors. Chapeaux paille d'Italie, à 7 tresses, Pedal, Mélo—Chapeaux et [illegible] de modes pour [illegible]. Rubans, velours, fleurs, dentelles, blondes, garnitures, ruches, &c.

ACHETEZ
Vos Marchandises Sèches
CHEZ
**WEHL & DANZIGER,**
RUE DU CANAL,
No 163,
Entre Bourbon et Dauphine,
NOUVELLE-ORLEANS,
TOUT S'Y VEND
A TRES BAS PRIX.

**COTON BLANC**

de belle qualité, à 25 cents la yarde,

**Grenadines noires**

à 30 cents la yarde, valant 50 cents.

**JACONATS FRANÇAIS**

à $2.75 la robe, valant $5.

**Organdis français,**

magnifique article à $4.50, valant $9.

**Mozambique à petits carreaux**

à 37 1/2 cents la yarde.

TOILES A BAS PRIX,
DES COTONS A BON MARCHÉ
et tous autres articles en proportion
A DES PRIX
**EXCESSIVEMENT BAS!**
12 mars WEHL & DANZIGER.

**RALLI, BENACHI & Co.**

NÉGOCIANTS, RUE DE LA COMMUNE, 113

OFFRENT à vendre, au comptant, au plus bas prix du marché, les articles suivants, qui sont en magasin et en débarquement:—
400 balles FOIN de choix,
250 boucauts SODA ASH, 1000 balles FOIN, Timothy,
300 barils SUCRE pilé et en morceaux,
100 barillets BI-CARBONATE DE SOUDE,
1000 sacs Café Rio,
1000 do do [illegible],
100 sacs CAFÉ Rio prime,
100 sacs CAFÉ prime de St Domingue,
100 sacs AVOINE prime SON,
100 caisses HUILE d'olive,
100 barils BŒUF Fulton Market,
200 sacs [illegible],
100 sacs POIVRE prime de Singapore,
200 livres CRÈME DE TARTRE,
200 barils PORC MESS.
RALLI, BENACHI & Co, Rue de la Commune, No 113, Entre les rues St Charles et Carondelet.

**AVIS.**

**ARTICLES DE MODES**

No 66 rue de la Douane, au 1er.

W. DAUPHIN vient de recevoir un bel assortiment de fleurs artificielles, rubans, ruches, &c. Il est autorisé par MM. Weisser Bros et Wm Kyle Jr, de New York, fabricants de fleurs artificielles, à recevoir les commandes de gros, au prix de fabrique en y ajoutant 10 pour cent.

**Graines de coton Petit Golfe.**

GRAINE de coton Petit Golfe, garantie venant de la Pointe Coupée, à vendre en baril à la convenance des acheteurs.
J. & J. TARDOS, 43, rue Vieille Levée.

**Champagne**

**PIPER HEIDSIECK!**

LE soussigné a pris des arrangements avec les agents de New York du CHAMPAGNE PIPER HEIDSIECK, dont la supériorité est reconnue par tous les amateurs, et il aura constamment en magasin de ce Champagne.
T. BAILLY BLANCHARD Jr, 37, Vieille Levée.

**Tabac en feuilles.**

EN entre d'un fort assortiment de tabac en feuilles, le soussigné vient de recevoir un grand envoi de tabac du Connecticut pour capes, et de tabac pour tripes et capes, qu'il mettra en vente [illegible].
LICHTENSTEIN BROS., 58 rue Gravier.

**Salon de bière et café.**

LE soussigné vient d'ouvrir, dans la rue Royale, No 6, entre les rues Canal et Douane, un nouveau SALON DE BIÈRE ET CAFÉ, où les amateurs trouveront constamment de la bière de St Louis, d'excellentes liqueurs et un LUNCH tous les jours.
CHAS C. WEISS.

**Conservez vos Dents.**

**J. A. CASADAVANT,**

CHIRURGIEN DENTISTE,
132, RUE DU CANAL,
près de la rue Baronne,
(ancienne maison de Dr. FOSTER,)

Continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais.

**BOIS DE CONSTRUCTION**

LE moulin à scie UNION, sur le canal Harvey, en face du bassin, est prêt à scier et à livrer, à la tête du susdit canal, sur le fleuve, du bois de cyprès de toutes les plus grandes dimensions et des meilleures qualités. Les ordres seront exécutés dans le plus bref délai. Les ordres envoyés par lettre à W. G. Ostler, au coin des rues Front et Tchoupitoulas.
FRIENDS & LETCHBIQUE.

**Avances en argent.**

Des avances libérales en argent seront faites sur des marchandises approuvées, consignées à mes amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO, à New York.
WM. J. REID, Rue des Magasins No 38.

SAINDOUX—34 tierçons "Reyher's", prime, table [illegible], en débarquement du [illegible]. BEURRE [illegible] barils Goshen Dairies prime et choix. FARINE 25 barils Fleury Extra [illegible]. TOILE D'EMBALLAGE—20 rouleaux toile double de Pleds, [illegible] 150 rouleaux toile de Kentucky, Mockle, [illegible] de Dunbar [illegible], [illegible] 180 paniers de [illegible]. En magasin et à vendre par R. S. KEEF, Rue Perdido, No 66.

---

**SPECTACLES.**

**Théâtre de l'Opéra.**

*Samedi 2 Avril 1864.*

Représentation extraordinaire, pour cette fois seulement à ce théâtre et au bénéfice de retraite de M. Octave avec le gracieux concours de Mmes Bondro, Berthe, MM. J. Austin, Devienne, Médéclos, De Bearn, Gilbert, Prédigam, &c. &c.

On jouera toute la pièce du BARBIER DE SÉVILLE, ou la Précaution inutile, opéra comique en 4 actes, musique de Rossini.—Au 2me acte à la scène de la leçon, Mme Bondro chantera LE RÊVE (THE KISS), musique de Arditi.—On commencera par THE BEGGAR'S PETITION, ou Pitty the Sorrows of a Poor Old Man, Grande scène dramatique, en anglais, jouée par M. J. Austin, qui a généreusement offert son talent au bénéficiaire.—On commencera à 7 1/2 heures précises.

**Théâtre St-Charles.**

Lundi soir, 28 mars.

DAMON AND PYTHIAS or the Test of Friendship, drame. M. Booth remplira le principal rôle. Le spectacle se terminera par THE IRISH LION, vaudeville.

**Académie de Musique.**

Lundi soir, 28 mars.

Programme entièrement nouveau.—Le plus beau de tous! Danses, Chants, Pantomimes et Exercices Gymnastiques.

**Théâtre des Variétés.**

Rue Gravier.

CE SOIR.
THE DUKE'S MOTTO, or "I AM HERE," drame célèbre de John Brougham.

**POUR NEW YORK, via la Havane.**

**Départ, 10 avril, à 8 heures A. M**

POUR NEW YORK et la HAVANE—Le magnifique steamer neuf et bon marcheur HAVANA, Greene, commandant, partira ainsi qu'il est dit plus haut, de son wharf, au pied de la rue St. Joseph, 1er district.

Pour fret ou passage (magnifiques aménagements) s'adresser aux agents,

AVENDANO FRÈRES, rue de la Commune No 116.

**Pour la Havane et New York,**

**Partant SAMEDI, 2 avril, à 8 heures A M**

POUR NEW YORK VIA LA HAVANE.—Le steamship neuf, élégant et bon marcheur, MORNING STAR, commandant J. M. Couttes, partira de son wharf au face de la Place Jackson. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, No 8 rue Gravier.

Tickets (pour tout le voyage) pour l'Angleterre et le Continent, par la ligne des steamers d'Inman, partant de New York, délivrés par ELLIOT & McKEEVER.

**Pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires.**

Le beau bateau à vapeur EMPIRE PARISH, capitaine Samuel Ayles, & McMahon commis, partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS à 5 heures de l'après midi; il partira de BATON ROUGE tous les LUNDIS et JEUDIS, à 7 heures du matin, et s'arrêtera à tous les points indiqués sur son itinéraire et au retour. Il ne va pas les points du permission. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à W. G. BETTERTON, rue Tchoupitoulas, No 13, ou à JOHN L. TITUS, Agent, Encoignure Vieille Levée et Bienville.

Le "Empire Parish" fera dorénavant des voyages réguliers entre la Nlle Orléans et Baton Rouge et rien ne sera négligé pour satisfaire la clientèle.

Un commis sera sur le wharf, au de barcadère du bateau, le mardi et le vendredi après midi pour recevoir le fret.

**Départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir.**

Pour Vicksburg, Natchez, Port Hudson, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires de la côte. Le magnifique bateau à vapeur J. H. RUSSELL, capitaine J. H. Russell, étant fidèlement, par ordre des propriétaires un bateau régulier faisant les voyages de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg, une fois par semaine, fera ses voyages pendant toute la saison et portera les malles des États-Unis.

Le J. L. RUSSELL n'a pas de supérieur sous le rapport de la vitesse, du confort et de la sûreté. Il a de grandes chambres et offre tous les avantages que peuvent désirer les passagers. Pouvant transporter beaucoup de marchandises, il recevra du fret en montant et en descendant le fleuve. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. BRITTON, rue Front No 7, ou à E. CONERY, rue Gravier Nos 31 et 33.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'occuper des marchandises à bord.

**Départ, les MARDIS et SAMEDIS.**

POUR DONALDSONVILLE, LA FOURCHE, et tous les ports intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur ST. MARY, capitaine [illegible], partira de la Nouvelle-Orléans les Mardis et Samedis à 5 heures P. M. et les SAMEDIS à 5 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à THIELE & SELLER, agents, Rue Gravier No 70.

**Pour Natchez, Baton Rouge et les ports intermédiaires.**

Le magnifique bateau à vapeur NEW ORLEANS, capitaine A. J. May, partira de la Nlle-Orléans tous les SAMEDIS à 5 heures de l'après midi, pour sa destination. Ce bateau ayant établi dans quelques mois, se répand et est plus pour les passagers et pour le commerce des passagers. Le capitaine May et ses officiers s'apprêteront rien pour satisfaire les passagers et les expéditeurs. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. BRITTON, Rue Front No 7. Un commis sera sur la Levée pour recevoir le fret.

**Le nouveau paquebot Belle Dora.**

Départ, tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. et tous les DIMANCHES, à 10 A. M. POUR BAYOU SARAH, PORT HUDSON et BATON ROUGE.—Le beau bateau à vapeur, neuf, BELLE DORA, capitaine Frank Keeling, partira de la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec les malles des États-Unis, pour les ports intermédiaires et les passagers et les ports intermédiaires. Ce bateau étant entièrement neuf et les propriétaires n'ayant rien épargné pour [illegible] les passagers et expéditeurs. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, rue Front, No 5, JOHN L. TITUS, au coin Vieille Levée et Bienville, E. CONERY, rue Gravier, Nos 31 et 33.

**Paquebot pour le Bayou Lafourche**

Deux fois par semaine.

Le beau bateau neuf FAWN capitaine W. R. Greathouse, Leo Boyté premier commis, et Joseph Weber, second commis, partira de la Nlle Orléans pour Thibodeauxville, Donaldsonville, Napoleonville, et tous les ports intermédiaires, les MARDIS et les SAMEDIS à midi, et les SAMEDIS à 5 heures P. M. Les passagers et les expéditeurs de [illegible] passeports. Le capitaine W. Gwartney sera au débarcadère au pied de la rue Conti, pour recevoir le fret pendant l'absence du bateau. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, agent, au coin des rues Vieille Levée et Bienville au premier.

Ligne de la Malle, de fret et de passagers—Trois fois par semaine—Entre Baton Rouge et Plaquemine, Bayou Goula et Donaldsonville.—Le beau bateau à vapeur neuf NATHANIEL P. BANKS, capitaine E. R. Blakeley, partira de la Nlle-Orléans les DIMANCHES, les MERCREDIS et les VENDREDIS à 5 heures du matin, et partira de Baton Rouge pour la Nouvelle Orléans les LUNDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS à 8 heures du matin. ENTIÈREMENT NEUF, il a été acheté en 1863. Il a une MACHINE à BASSE PRESSION et voyage LE JOUR. Il a été adopté les heures et le départ du paquebot tenant D. P. KENNER. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à GEO. E. TYLER & Co, Rue des Magasins No 2.

N. B.—Le bateau partira exactement, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

**Départs les MARDIS à 2 h. P. M et VENDREDIS à 4 P. M.**

PAQUEBOT POUR LE BAYOU LAFOURCHE.—Deux fois par semaine.—Le beau bateau neuf BELLE CREOLE, capitaine Webster Long, commis Jos. A. Parcell, part de la Nlle-Orléans pour Thibodeaux, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires sur le Bayou Lafourche et la côte les MARDIS et VENDREDIS.

Les passagers devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer ou d'envoyer des marchandises à bord. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à LEVY & DIETER, No 27, rue Carondelet.

Un commis se tiendra sur la Levée, au pied de la rue Bienville, pour recevoir le fret pendant l'absence du bateau.

**POUR LE HAVRE.**

Le navire français GUANTANAMO, capitaine Chagneau, ayant la majeure partie de son chargement arrêté, partira pour le port ci-dessus dans le plus bref délai. Pour complément de fret, s'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO, Nos 16 et 18, rue St Louis.

**POUR MATAMOROS.**

La magnifique goëlette mexicaine ANITA, bien voilière, capitaine Guerrero, partira dans quelques jours pour le susdit port. Pour fret ou passage (beaux aménagements) s'adresser aux consignataires, AVENDANO FRÈRES, Rue de la Commune, No 116.

**POUR VERA-CRUZ.**

La goëlette anglaise ZANONI, capitaine Fragola, partira positivement le 2 avril pour le susdit port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser chez M. LANATA, ou chez MM. Coralie Alloue, armateurs.

**POUR MATAMOROS.**

Le beau brick HERALD, capitaine Gray, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira MARDI, 29 courant. Pour passage ou balance de fret, 200 barils environ, s'adresser à L. JOUBLANC, 3 Passage de la Bourse, au 1er.

**Pour TAMPICO—Ligne régulière.**

La goëlette fine voilière HENRY TRAVERS, capitaine Irve, partira pour Tampico dans le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser à F. CLAVEL & Co, No 77 rue des Magasins. N. B.—La goëlette BEE partira aussi pour le port ci-dessus en peu de jours.

**POUR BELIZE, HONDURAS ET RUATAN**

La goëlette SUN BEAM, fine voilière et de première classe, capitaine Wm Pierce, partira pour le port ci-dessus vers le 19, 3e District, ou à L. VALLÉE & BRO., Rue de Camp No 71.

POUR TAMPICO—La goëlette fine voilière FRIENDSHIP, capitaine ——, ayant une portion de son fret engagé, partira pour le dit port en peu de jours. Pour balance de fret ou passage (ayant de beaux aménagements,) s'adresser à S. FERNANDEZ & CO, 113, Vieille Levée.

POUR MATAMOROS—Débarque son fret à Bagdad, au dehors de la barre—La goëlette fine voilière KATE, capitaine Dragon, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira pour le dit port en peu de jours. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou chez J. FERNANDEZ & Co, 126, rue Vieille Levée.

**POMMES DE TERRE.**

En débarquement du steamboat Mississippi 600 barils pommes de terre Mechanics, de Louisville. 600 sacs do ditto. [illegible] barils en magasin. 250 barils mess pork, 200 barils farine superfine et extra, 10 boucauts viande verte, 50 boucauts épaules fumées, 100 k—g graisse. A vendre par J. S. VANHORN, Encoignure Magasins et Poydras

**CHEVAL TROUVÉ.**

A été amené à l'écurie du soussigné, vendredi soir, 11 du courant, un vieux cheval alezan mare, de 14 ou 15 mains, ayant une marque particulière. Le propriétaire peut venir la réclamer en payant les frais.
FREDERICK BOOKER, rue des Remparts, No 114.

LE soussigné prévient les personnes qui pourraient avoir des animaux détenus à sa taverne, Chemin de Gentilly, depuis un an à réclamer, d'avoir à les retirer d'ici au 2 avril 1864, autrement ils seront vendus conformément à la loi. Nouvelle Orléans, 17 mars 1864.
H. FARRENIN, Habitation Hopkins.

**Charbon— Charbon—Charbon.**

Reçu tout récemment, trois chargements de charbon de Pittsburg, que j'offre à vendre aux familles dans les quartiers de la ville. J'en fournirai aux négociants, aux bateaux à vapeur et au bateaux, comme une réduction. Bureau, rue Gravier No 111, au fond de l'hôtel Saint Charles.
J. M. PETERSON.

---

**VENTES A L'ENCAN.**

**Meubles! Meubles!**

PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu lundi, 28 mars 1864, à 4 heures et demie de l'après-midi, rue Marais, No 90, entre Urquhart et Morales—
Un lot de meubles meublant, &c., &c.
Conditions—comptant.

**Beaux meubles en acajou, pour salon, salle à manger, chambre à coucher, Tapis, Glaces, &c.**

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

R. GUTIERREZ, encanteur.

JEUDI prochain, 31 mars, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, sur les lieux, au coin des rues Dumaine et Rampart—
Tout le MOBILIER de la résidence située aux beaux et dessus désignés, consistant en partie en beaux meubles de salon, de salle à manger de chambre à coucher, chaudière, tapis, glaces et enfin tout ce qui constitue une maison bien meublée.
Conditions, comptant.

**VENTE DE SYNDIC.**

**J. C. Carpenter vs ses créanciers et les créanciers de Rougie & Carpenter.**

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, à l'enchère publique, samedi, 2 avril, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—
Deux terrains situés dans l'îlet compris entre les rues Orange, Annunciation, Constance et Richard. Les dits terrains ont environ 60 pieds de face à la rue Orange, sur 120 pieds de profondeur. Ensemble, les améliorations qui se trouvent dessus.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des États Unis.

**130 jeunes mulets Nos 1 à l'encan.**

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, mercredi 30 du courant, à 12 heures, aux écuries de Beatty, au coin des rues Philip et Tchoupitoulas—
130 jeunes mulets No 1, consignés par M. J. Flyn, de St Louis, à MM. Rewman & Murphy, banquiers de cette ville, et pour être vendus sans réserve.
Conditions, comptant, en billets du Trésor des États Unis.

**Vente à l'encan de la goëlette Albatross, solidement construite et d'un faible tirant d'eau.**

PAR R. T. MONTGOMERY.

Il sera vendu, mercredi, 30 du courant, à 4 heures de l'après midi, telle qu'elle est actuellement, au face du chemin restrictif de Mandeville, près le pont Magnolia—
La goëlette ALBATROSS, solidement construite, d'un faible tirant d'eau, avec tous ses gréements et agrès, elle est, en parfait état, a des voiles neuves et prête à prendre la mer et convient pour le commerce de Matamoros.
Conditions comptant.

**Vente à l'encan d'excellents mulets et de beaux chevaux de selle et de harnais.**

PAR R. T. MONTGOMERY.

Il sera vendu, mardi, 29 du courant, à 11 heures aux écuries de Beatty, au coin des rues Remparts et Commerce, par ordre, pour cause de départ du propriétaire—
19 excellents mulets.
13 beaux chevaux de selle et de harnais.
Conditions comptant.
Ce sont de magnifiques animaux qui méritent l'attention des acheteurs.

**Coton. Coton......225 balles à l'encan.**

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu mardi, 29 du courant, à 1 heure, au magasin d'encan, rue du Camp, No 39,—
225 balles de coton.
Des échantillons seront exposés à la vente.
Conditions, comptant, en billets du Trésor des États Unis.

**GRANDE VENTE de marchandises sèches.**

PAR E. ROGER & Co.

JOSEPH HOLZ, encanteur.

MARDI, 29 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—
350 PIÈCES JACONATS FRANÇAIS HAUTE NOUVEAUTÉ,
500 " INDIENNES FRANÇAISES FANTAISIE ET LILAS,
1200 do AMÉRICAINES telles que SPRAGUE, DUNNELL, PHILIP ALLEN, AMOSKEAG ET LOWELL,
300 " BATISTE D'ÉCOSSE,
150 " MOZAMBIQUES, NOUVEAUTÉ,
100 " MOUSSELINE DE LAINE NOIRE,
50 " BOMBAZINE LUSTR, 6/4 de large,
50 " MOUSSELINES SUISSES UNIES ET A DESSINS,
50 " NANSOUS, JACONAS ET MOUSSELINES A CARREAUX
150 " COTONS BLANCS ET ÉCRUS,
25 DOUZ. BAS ET CHAUSSONS ASSORTIS,
FOULARDS IMPRIMÉS,
MOUCHOIRS BATISTE,
125 PIÈCES CARMIRS ET DRAPS DE PRINTEMPS,
COTONNADE AMÉRICAINE
25 MANTELETS ET POINTES DENTELLE
—ET—
350 lots tels que: toiles d'Irlande, alpaca, mérinos français, percales, gingas fil, bonnerine, barèges, chemises de mousse, mousseline flanelle, rubans, soieries noires, popelines, bobinet, serviettes, crash, toile de Russie, brin fil, foulards, soie, gants, broderies, mouchoirs, drap d'été, barèges pour voiles, popelines, cordes, mouchoirs madras, denims, coton croisé, fil brin, coton en bobines, &c. &c.
Conditions—à la vente.

**Nattes en toiles pour compte de qui il appartiendra.**

PAR E. ROGER & Co.

JOSEPH HOLZ, encanteur.

MARDI, 29 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée, pour compte de qui il appartiendra—
25 rouleaux nattes 3/4 bonne qualité,
25 pièces toile d'Irlande.
Conditions—comptant.

**Bernard Turpin,**

**ENCANTEUR**

ET

NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

No 93, rue de la Vieille Levée

Entre St Louis et Conti.

**E. BORDELOIS,**

MARCHAND COMMISSIONNAIRE,

IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS, &c

41......Vieille-Levée......41

NOUVELLE-ORLÉANS.

**Jardiniers.**

CEUX qui cultivent des fruits de choix en trouveront à vendre facilement chez BLIMEAU, à l'encoignure des rues Canal et Bourbon.

**VACCINATION.**

MADAME FERARI prévient sa clientèle qu'elle vient de recevoir un virus vaccin frais. Elle vaccinera les enfants de 9 à 11 heures, à son domicile, chaque matin. Elle répond de tous les enfants, et [illegible] les enfants pauvres gratuitement.
VEE FERARI, 345, rue des Remparts, entre St-Pierre et Toulouse.

**VACCINATION.**

MME MACRY, sage-femme, prévient sa clientèle et le public en général qu'elle VACCINE le samedi de chaque semaine, chez elle, No 214, entre St-Philippe et la Mairie.

**OUVRAGES SUR NAPOLEON.**

LA personne qui possédait, en son dépôt, reliés ou brochés, l'un des ouvrages suivants et qui voudrait les vendre, est priée d'adresser, au bureau de ce journal, à G. O. de Sa [illegible] l'indication sommaire: le Consulat et de l'Empire, de Thiers, Ed. Paulin ou Lamerie & Cie Paris, 8 vol. le 13e vol. de l'Histoire de Ste Hélène, publié par le comte de Montholon et le général Gourgaud, 9 vols in 8o; Mémorial de Ste Hélène, par le Cases, 2 vols in 8o; Mémoires sur les derniers moments de Napoléon, par le Dr Antomarchi, 2 vols in 8o—Aussi, Campagnes de César, 1 vol in 12o.

**DEMANDE.**

ON DEMANDE de suite un BON COMMIS CONFISEUR bien recommandé et parlant le Français et l'Anglais. S'adresser au bureau de ce journal.

900 barils porc mess, 60 tierçons saindoux, 14 boucauts à côtes de choix, 300 barils farine superfine, 100 barillets saindoux, [illegible] tierçons jambons. En débarquement des bateaux J. J. Roe et L. M. K. et à vendre par CONVERSE & KENNETT, Rue des Magasins, No 38.
En magasin—1000 sacs maïs blanc de choix.

**Farine, Porc, Alcool et Whisky.**

200 barils farine extra double Planète & Franklin Mills, 100 barils farine extra Plante Favorite Mills, 100 do porc superfine de choix, 100 do porc mess, 50 do alcool, 95 dg, 50 do whisky rectifié, 50 do whisky Bourbon et Rye, Miller. A vendre par E. M. KENNEDY & CO, Rue Poydras, No 36.

**TRANSFERT DE MAGASIN**

I. LEVY, établi pendant dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres, vient de transporter son magasin au coin des rues Canal et Camp. Il occupe son stock composé des articles supérieurs à ceux d'aucun autre magasin de la ville. Il reçoit par tous les steamers un assortiment choisi de
DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUX,
qu'il vend en gros ou en détail.
M. LEVY annonce particulièrement qu'il paie le prix le plus élevé pour les diamants et le vieil or et argent.
Il répare également avec soin les MONTRES ET BIJOUX, et n'emploie que de très bons ouvriers.

**A VAUDRAN,**

Ci devant rue Royale 102—Nouvelle Orléans, actuellement Boulevard Beaumarchais No 47, à Paris,

SE charge d'acheter et expédier toutes les marchandises que l'on trouve sur la place de Paris, notamment l'article de Paris, la Chapellerie, Cannes, Parfumerie et Parasols.
Conditions modérées, suivant l'importance de l'envoi. Référence chez MM. Michon & Schwaller, No [illegible] rue Royale, Mr. Dietrichs, son successeur, rue Royale 102.

**E. MARCHAND, IMPRIMEUR.**

201.... Rue de Chartres........201

Entre Ste-Anne et Dumaine

**Graines de coton.**

3000 BOISSEAUX GRAINES DE COTON de Petit Golfe, Boyd's Prolific, et montagnes, reçus de Natchez et de Vicksburg, à vendre par J. H. CARTER, 8 et 10, Tchoupitoulas, et 1 et 15, Nlle Levée.

**AVIS**

M. BONTEMPS ayant cédé son établissement de Teinturerie à M. F. RANDON, remercie sincèrement sa clientèle et du bienveillant patronage qu'elle lui a constamment accordé.

M. F. RANDON, ayant acheté l'établissement de teinturerie de M. Bontemps, rue St. 36, rue Bourbon, se recommande à l'ancienne clientèle de son prédécesseur et à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

**J. PIFFAUT.**

A l'honneur de prévenir le public qu'il continue à accorder et à réparer les pianos et les orgues d'église, comme par le passé. On le trouve tous les jours, rue d'Espagne, No 28, 3me district, ou chez M. Dubois, encoignure Royale et St Louis.

**CIGARES DE LA HAVANE.**

UN grand assortiment de 150,000 cigares de la Havane, reçus par les derniers arrivages, composé de marques convenables pour ce marché, telles que Londres, Media Regalia, Brevas, Cilindrados, Mogitions &c. &c. et des marques intitulées, Meriñosa, Rabajas, Rettos, Palacio, Henry Clay, &c. &c. Également, 20,000 paquets cigarettes de la Havane, à vendre à des prix modérés, par JAIME MAGI, Rue de la Commune, No 37.

**AVIS**

LE Dr. E. BOULIN, s'absentant pour cause de santé, pendant deux ou trois semaines, a l'honneur de prévenir ses clients que le Dr KUHNEMANN fera le service de sa clientèle pendant son absence. S'adresser au domicile ordinaire du Dr Boulin, ou à celui du Dr E. Kuhnemann, rue St. Louis, No 166.

**AVIS.**

PERDUS ou pris par erreur, à bord du steamer COLUMBIA, au pied de la rue St Joseph, de marchandises suivantes: cinq caisses de chapeaux de paille et de coton [illegible], marquées D. G. La personne qui [illegible] sera récompensée. WM. J. REID, Rue des Magasins, No 38.

---

**VENTES A L'ENCAN.**

**Marchandises sèches, Vêtements, Chapeaux, bottes et souliers.**

PAR HOFFMAN & MARKS.

J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau, rue de Chartres No 38.

LUNDI, 28 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
Drap d'été noir français,
Mousselines noires,
Barèges anglais unis et brodés,
Bas bonneterie do do
Cotonnades françaises et américaines,
Coutils fil fantaisie et unis,
Casimirs et satinets,
Alpacas, soie, moiré,
Indiennes anglaises et américaines,
Draps fil et coton,
Cotons blancs et écrus
Toiles blanches et imprimées
Toile et bobinet à moustiquaires,
Mousselines brochées et Tape Check,
Toiles grenadine en couleur,
Linons fil imprimés,
Toiles blancs et imprimés,
Devants de chemises et mouchoirs de toile,
Crinolines corsets, &c.
Un lot de vêtements—un bel assortiment,
75 caisses de chapeaux, nouveaux genres,
[illegible] caisses de bottes et souliers—assortiment choisi, venant d'acheter de Boston.

—AUSSI, A MIDI.

Une caisse de cotons bleu, endommagé à bord du steamer Matanzas dans son dernier voyage de New York à la Nouvelle Orléans, laquelle sera vendue pour compte de qui il appartiendra.

**Marchandises sèches, habillements, chapeaux et casquettes.**

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salles d'encan 69, rue de Chartres.

LUNDI, vingt huit courant, à 10 heures du matin il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69—
Des lots marchandises sèches telles que—Cotons blancs et écrus, Indiennes françaises et américaines, ginghams, Mousselines, 6/4 brin fil, mousseline batiste, mouchoirs de fil et soie, coton drap, coutils fil, mouchoirs sales, bas et chaussettes, robes mousseline, mantelets dentelles, bobinet, chapeaux en paille, tels que, peignes, bottines et souliers, &c.
—AUSSI—
M. lots habillements hommes et enfants, chemises en laine, chapeaux, bretelles, &c.
—AUSSI—
Un grand assortiment de chapeaux et casquettes pour hommes et enfants.
—Également—
15 pièces coutil en laine,
25 pièces cotonnades françaises et américaines.
Conditions—à la vente.

**Bottes dans le cuir français, brodequins noirs pour hommes**

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salles d'encan, 69, rue de Chartres.

LUNDI, 28 courant à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin d'encan rue de Chartres No 69—
12 caisses bottes dans en cuir français,
2 do brodequins noirs pour hommes,
4 do chaussures pour dames
Conditions—à la vente.

**Cotonnades d'été, drap noir et bleu.**

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Magasin d'encan, rue de Chartres, No 69

LUNDI, 28 courant, 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 69—
15 pièces cotonnades d'été.
15 do drap noir et bleu
Conditions à la vente.

**Vente à l'encan de provisions endommagées.**

PAR R. T. MONTGOMERY.

LUNDI, 28 du courant, à 11 heures, il sera vendu à la Presse Benning, au coin des rues Front et Thalia par ordre de William C Cost gardien de provisions en vaisseau des E. U.—
6,214 livres biscuits,
[illegible] sucre,
3 barils farine,
225 livres thé,
45 do beurre,
1,860 do cornichons,
[illegible] tabac.
Conditions, Comptant en billets du Trésor des États Unis.

**VENTE POUR OPÉRER UN PARTAGE**

PAR J. B. CROZAT, Encanteur.

Bureau No 36, rue Royale, près St. Louis.

Succession de veuve Giquel, f. c. l. No 20310.

IL sera vendu, samedi le 2 avril 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues St Louis et Conti—
Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville à l'encoignure des rues Union et Craps, et une maison à deux étages [illegible], lequel lot mesure 33 pieds de face à la rue Union [illegible] profondeur sur la rue Craps [illegible], acquis par la défunte Edouard Vallon, et se trouve décrit au plan dressé par [illegible] et [illegible] d'Armas.

Conditions—Comptant.

Actes de vente par devant Robert J. Kerr, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

**Vente par M. McLean, encanteur.**

IL sera vendu, jeudi, 31 mars, à 11 heures du matin, sur le coin des rues St. André et Chippewa, dans le quartier [illegible] le tout [illegible] un lot de ciment de bois [illegible] [illegible] de Bruxelles [illegible] [illegible] à vendre [illegible] charrettes, [illegible] harnais, etc.
Également—Balances à plateformes et une voiture d'habitation.

**Succession de John R. Shaw—No 19,569—Deuxième Cour de District—Grande vente d'actions de banques, &c.**

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur.

Bureau, Commercial Place, No 11.

IL sera vendu, le 7 avril 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue St Charles, entre [illegible] et Gravier, par ordre de l'honorable J. N. Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District, de la Paroisse d'Orléans—
[illegible] actions de la Banque de la Louisiane.
11 do de la Banque du Sud.
111 do de la compagnie du chemin de fer Pontchartrain.
Conditions comptant.

**VENTES JUDICIAIRES.**

F. Happenbauer et als vs Bertrand Oamers, pour une cession forcée.

TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17732—En vertu d'un ordre de vente rendu le 16 mars 1864, et à moi adressé par l'honorable Cour du District de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, par le ministère d'Alfred Shaw, encanteur, le LUNDI, 18 d'avril 1864, à 10 heures A M, sur les lieux à [illegible]: Les fonds d'une BOULANGERIE située au No 78, rue Bourbon, entre [illegible] [illegible] et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, ainsi que les meubles ci-dessous désignés:
Aussi—Trois chevaux neuf charrettes, un [illegible] [illegible] et tout l'établissement de boulangerie.
Conditions—Comptant.
ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans
16mars—16,19,22 et 28

Newman & Murphy vs J. H. Stewart.

SIXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,465—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente publique, par le ministère de [illegible], encanteur, le LUNDI, vingt huit courant, 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues St Louis et Conti, la propriété suivante saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
SIX TERRAINS avec toutes les bâtisses et améliorations dessus situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Walls, Dumaine, et Ste Anne, [illegible] [illegible] [illegible]. Conditions—Comptant.
ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans
25 fév—4 mars 15,21,28

JAS. E. DUNHAM.

Isaac Levy vs Roderick Malcolm Ross.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,170—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente publique, par le ministère de Joseph Dunham, encanteur, le vendredi, 29 avril 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Bienville et Conti, dans la ville, l'adjudication de la propriété dont description suit:
UN TERRAIN VAGUE, situé à Gentilly, dans le Troisième District de cette ville, faisant partie de l'habitation autrefois appartenant à Howe & Martin. Ledit terrain est désigné par le numéro 72 d'après un plan dressé par Alcée d'Hémécourt [illegible] [illegible] [illegible]. Conditions comptant.
ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans
25 mars—avril 6 14 23

**Mairie de la Nouvelle Orléans.**

Hôtel de Ville, 26 mars 1864.

Les lois de la Louisiane portent que, dans le but de maintenir l'ordre et de prévenir les troubles, tous les cafés et autres lieux où se vendent des boissons enivrantes, pourront être fermés les jours d'élection, et vu le rapport d'une assemblée de ce point, dans le but de régulariser la lecture [illegible] [illegible] [illegible]. Cette clause habituelle de la loi est adoptée et sera mise en vigueur.

Les propriétaires et gouverneurs de cafés, barres et autres lieux où se débitent des liqueurs dans la ville de la Nouvelle Orléans, fermeront leurs établissements lundi, vingt-huit mars, jour de l'élection, de 7 heures du matin à 8 heures du soir.

Par ordre,
STEPHEN HOYT,
Capitaine de l'armée des E. U. et Maire provisoire
D. L. GIBBENS, Secrétaire

**Mairie de la Nlle-Orléans.**

Hôtel de Ville, 26 mars 1864.

LE prix de la farine étant aujourd'hui de dix piastres ($10 la [illegible]) le baril, les boulangers sont requis de donner, pendant la semaine, à partir de dimanche, 27 mars le pain suivant ordre.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 25 | onces de pain pour | ........ | 20 | cents. |
| 25 | " | " | ........ | 10 |
| 12 | " | " | ........ | 5 |

Les acheteurs de qui l'on exigerait un prix plus élevé devront laisser leurs noms, le nom du boulanger, ou les poids ou livres pourront être vérifiés qu'ils en ont donné, à une personne qui en produira.

Par ordre de STEPHEN HOYT, Capitaine A. des États Unis, Maire provisoire de la Ville, D. L. GIBBONS, secrétaire

**AVIS SPÉCIAL.**

**TAXES D'ÉTAT.**

**Contribuables du 2me District.**

LE bureau est ouvert pour la perception des taxes. Les contribuables sont instamment requis de payer leurs taxes pour les années 1861 et 1862 afin d'éviter les frais. Je ne serai présent que pour recevoir les taxes sur les propriétés foncières, le capital, pour 1863 et les licences pour 1864, ceux [illegible] pour 1864, lesquelles sont dues.
CHAS B. LANG, Percepteur des Taxes d'État, 2e District, Bureau: Esplanade, No 9, entre les rues Victoire et Levée.

**BUREAU DU PERCEPTEUR**

**Des Taxes d'État,**

**2me District de la Nouvelle Orléans.**

Bureau No 8, rue St Pierre (Maison Pontalba.)
Nouvelle Orléans, 18 mars 1864.

AVIS est donné à tous les contribuables du Deuxième District de la Nouvelle Orléans que le bureau de ce district est ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, pour le paiement des taxes d'État de 1861, 1862 et 1863, sur les biens-fonds, capital, etc. etc., et les licences de 1864. Afin d'éviter les frais, les contribuables sont priés de se présenter au bureau.
D. W. C. CAMPBELL, Percepteur des Taxes d'État, 2e District.

**Cuir! Cuir!**

UN grand assortiment de veaux français, allemands et américains—Maroquins, doublures, bottines, cuirs à semelle et en empeignes, à vendre par M. F. McGRISSEY & CO, 66, rue Gravier.
On achète des peaux vertes.